

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

SECTION DE PSYCHOLOGIE

**Guide de l'étudiant
Règlement d'études
Catalogue des cours**

1986-1987

SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS (bureaux 306 et 307)

Réception : lundi au vendredi 9 h. à 11 h. 30

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES (bureau 305)

Réception : lundi au jeudi
et sur rendez-vous 9 h. 30 à 11 h. 30

PRÉSIDENCE (bureau 347)

DATES A RETENIR

Début des cours:	20 octobre 1986
Fin des cours:	26 juin 1987
Vacances universitaires:	Noël/Nouvel An Pâques
	20.12.86 - 12.01.87 23.03.87 - 27.04.87
Sessions d'examens:	06.10.86 - 18.10.86 23.03.87- 04.04.87 29.06.87 - 11.07.87
Inscriptions aux examens (Nouveau règlement):	du 27 avril au 11 mai 1987
Immatriculations:	du 1 ^{er} mai au 15 juillet 1986
Admission des non-porteurs de maturité ou baccalauréat:	jusqu'au 15 janvier 1987

SECTION DE PSYCHOLOGIE

Guide de l'étudiant

Règlement d'études

Catalogue des cours

**UNIVERSITE DE GENEVE
24, rue Général-Dufour
1211 Genève 4**

TABLE DES MATIERES

I.	GUIDE DE L'ETUDIANT	1
II.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT	4
III.	REGLEMENTS D'ETUDES	5
1.	Nouveau règlement	
2.	Ancien règlement	12
	Règlement de diplôme de spécialisation en psychologie génétique et ses applications	16
	Règlement interne concernant les stages au premier cycle	17
	Règlement interne concernant les travaux pratiques et les recherches aux premier et deuxième cycles en Section de Psychologie	18
	Règlement interne concernant le diplôme de spécialisation en psychologie génétique et ses applications	19
	Règlement du doctorat en psychologie	
IV.	LISTE DES ENSEIGNEMENTS	20
1.	Premier cycle (Nouveau règlement)	
2.	Deuxième cycle (Nouveau règlement)	23
3.	Enseignements post-licence	27
V.	CATALOGUE DES COURS	29
	Premier cycle (Nouveau règlement)	
	Deuxième cycle (Nouveau règlement)	33
	Enseignements post-licence	46

I. GUIDE DE L'ETUDIANT

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

SECRETARIAT DES ETUDIANTS

Mme Edith Emmanuelli-Ugo, Mme Carol Staehelin et Mme Sylvie Reichenbach.
Heures de réception : du lundi au vendredi, de 9 h. à 11 h. 30. Fermé l'après-midi
(bureaux 306 et 307).

CONSEILLERE AUX ETUDES

Mme Tuat Bang (bureau 305). Reçoit du lundi au jeudi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et
sur rendez-vous.

ADEPSE (Association des étudiants en psychologie et sciences de l'éducation)

Permanence : date et lieu seront affichés au début du semestre. Boîte aux lettres :
3e étage, UNI II.

HORAIRE DE RECEPTION DES PROFESSEURS DE LA SECTION

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

HORAIRE DES COURS

Est affiché avant le début de l'année universitaire, dans le hall du 3e étage.

INSCRIPTION AUX SEMINAIRES, TRAVAUX PRATIQUES, RECHERCHES

Lire les instructions affichées au 3e étage. Ces inscriptions ne sont pas prises au
secrétariat des étudiants, mais auprès des enseignants.

BOURSES

Se renseigner au Service social, 4, rue de Candolle.

ALLOCATIONS D'ETUDES

Service des allocations d'études, 6 rue Adrien-Lachenal

OFFICE D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE

6 rue Prévost-Martin.

CENTRE PSYCHO-SOCIAL

16-18 bd Saint-Georges.

LOGEMENT

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2 rue Hugo-de-Senger.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités concernant les étudiants étrangers et tous autres renseignements pratiques (par exemple Bureau de placement, assurance maladie, conseils juridiques, sports et loisirs, etc.) sont précisés dans le programme des cours de l'Université (délivré par l'huissier).

2. POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

CONDITIONS ET FORMALITES D'IMMATRICULATION

La demande d'immatriculation doit être adressée au Secrétariat central de l'Université de Genève, 24 rue Général Dufour, 1211 Genève 4.

Ce secrétariat est ouvert le lundi, de 16 h. à 18 h. (prolongation jusqu'à 18 h. 45 pendant les semaines de cours), et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Les demandes doivent être présentées par écrit du 1^{er} mai au 15 juillet.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

DIPLOMES EXIGES

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen complémentaire demandé par l'Université.

L'enseignement est donné en français. L'Université peut demander aux étudiants de langue étrangère de subir un examen de français.

EQUIVALENCES

Les demandes doivent être adressées à l'Université avec photocopie des diplômes obtenus par le candidat, une liste détaillée des cours suivis (avec nombre de semestres et d'heures hebdomadaires et un bref résumé du contenu de chaque cours) et une liste des examens subis (avec notes et/ou mentions obtenues).

ADMISSION DES CANDIDATS NON TITULAIRES D'UNE MATURITE

Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- a) être de nationalité suisse ou être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins ou d'un permis d'établissement; sauf pour les citoyens genevois, être, de plus, domicilié depuis une année au moins dans les cantons de Genève, Tessin, Valais francophone ou Jura;
- b) être âgé de 25 ans révolus au début de ses études (1^{er} octobre);
- c) avoir, en principe, exercé une activité professionnelle pendant au moins 3 ans;
- d) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans le règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées du 15 novembre au 15 janvier pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

Taxes universitaires: environ 550 francs suisses par semestre.

ECOLE DE PSYCHOMOTRICITE, DE MAITRES DE DEFICIENTS AUDITIFS ET DE LOGOPEDIE

Cette école est directement rattachée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Cours de formation en psychomotricité

Cette formation prépare à une pratique professionnelle qui s'exerce aussi bien auprès de jeunes enfants (éducation psychomotrice) qu'auprès d'enfants ou d'adolescents ayant des troubles de développement et de la personnalité (thérapie psychomotrice). La durée des études est de trois ans à plein temps.

Conditions et formalités d'inscription: Parallèlement à la démarche d'immatriculation auprès de la FPSE, les candidats au cours de psychomotricité devront déposer au secrétariat de l'école un dossier entre décembre 1988 et février 1989. Pour plus de détails, prendre contact avec le secrétariat de psychomotricité, 20 rue de l'Ecole-de-Médecine, 1205 Genève.

Cours de spécialisation pour maîtres de déficients auditifs

Ce cours s'adresse à des enseignants en exercice possédant des titres pédagogiques agréés par les autorités cantonales de Suisse romande et du Tessin ou un titre équivalent.

Renseignements: Secrétariat FPSE-CSMDA, 20 rue de l'Ecole-de-Médecine, 1205 Genève.

Cours de formation en logopédie

Ce cours s'adresse à des étudiants ayant obtenu une demi-licence en psychologie et ayant réussi un examen d'aptitude à la logopédie. Le cours prépare à un diplôme de logopédie décerné par l'Université de Genève, après la réussite aux examens du cours, de la licence en psychologie et d'un stage d'une année. La durée des études est de 6 semestres.

Renseignements: Service médico-pédagogique, Mme M. Maquard, 16-18 bd St-Georges, 1205 Genève.

NOTE:

La section ne forme pas de psychanalystes ni de psychothérapeutes.

II. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

PROFESSEURS, PROFESSEURS ASSISTANTS, INVITES ET ADJOINTS

A. Bullinger, A. Caramazza, G. Cellérier, J.-D. de Lannoy, W. Doise, J.-J. Dreifuss, A. Etienne, G. Garonne, C. Gilliéron, H. Gruber, A. Langaney, P. Mounoud, G. Mugny, M. Mühlenthaler, A. Munari, K. Scherer, E. Schmid-Kitsikis, H. Sinclair, D. Stern, Vinh Bang, P. Viviani, J. Vonèche

PROFESSEURS HONORAIRES

B. Inhelder, J.-D. Stucki, H. Wermus

PRIVAT DOCENT

R. Schäppi

CHARGE(E) DE COURS

G. Assal, R. Haeusler, R. Henny, G. Henriques, F. Ladame, P. Messerli, D. Miéville, N. Nicolaïdis, J. Richard, C. Robert-Tissot, G. Weinstein

CHARGE(E)S D'ENSEIGNEMENT

L. Barblan, M.-A. Belenger, P. Frignani, A. Henriques, M. Maquard, C. Mathyer, A. Paunier, F. Rossel, J. Samson, D.C. Samitca, T. Vergopoulos, D. Voelin-Liambe

MAITRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

CHARGE(E) DE RECHERCHE, CHEFS DE TRAVAUX

I. Berthoud, M. Bovet, A. de Ribaupierre, M. Fluckiger, C.-A. Hauert, J. Montangero, S. Papastamou, A. Sinclair

MAITRES ASSISTANT(E)S

A. Ackerman, A. Blanchet, A. Cioni-Vinter, J.-J. Ducret, K. Klaue, F. Lorenzi-Cioldi, P. van Acker

ASSISTANT(E)S

M.-S. Agassiz-Nunez, G. Albers, B. Baumberger, A. Blanc, G. Bocchi, C. Bontron, P.-Y. Brandt, A. Bronimann, I. Carton de Wiart, C. Cedraschi, P. Chipp, D. Corbetta, A. Crombecque, E. Gattico, C. Giddey, D. Guzman, M. Hoegen, J. Jacobi, L. Jaquet, K. Leresche, R. Maurer, D. Mello, M.-P. Michiels, E. Monini, D. Page, G. Pelizzer, J. Perez, M. Perret-Catipovic, D. Pfister, D. Philibert, D. Piguet, G. Poeschl, L. Richard, C. Rodriguez, M. Rosset, A. Schaffhauser, Z. Schreter, F. Siegriest, H. Siegwart, A. Spira-Frote, E. Thommen, J.-C. Vauclair, R. Verdina, F. Vidal, S. Vionnet, J. Weiss, P.-G. Zanone, C. Zoëlls-Kessner

III. REGLEMENT D'ETUDES

1. NOUVEAU REGLEMENT

**Entrée en vigueur en octobre 1983;
édicté par le Conseil d'Etat le 20 juillet 1983
valable pour les étudiants inscrits en première année d'études
à la Section de Psychologie en octobre 1983**

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1

1. Pour être admis à la Section de Psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, suite à un préavis de la Commission d'Equivalences désignée par le Collège des Professeurs de la Section.

GRADES ET DIPLOMES

Article 2

La Section de Psychologie de la FPSE prépare à

- une licence en psychologie;
- un diplôme de spécialisation en psychologie;
- un doctorat en psychologie.

Article 3

1. La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève dans le cadre de la Convention d'accord passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.
2. Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.

DUREE DES ETUDES

Article 4

1. La durée des études est de 8 semestres (12 semestres au maximum) pour l'obtention de la licence.
2. Dans des cas exceptionnels, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Dans des cas exceptionnels, le Doyen peut accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 6 semestres.
4. La durée des études conduisant au diplôme de spécialisation en psychologie est d'un an au minimum, de deux ans au maximum.

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par un examen propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle forment une totalité (sanctionnée par la licence).
3. Les enseignements du premier cycle sont organisés en unités de valeur (ci-après u.v.), ceux du deuxième cycle sont organisés selon un système mixte de certificats et d'u.v.
4. Une u.v. comprend, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat comprend, par année, 6 heures hebdomadaires d'enseignement, assurées par plus d'un enseignant.

Article 6

1. L'enseignement de l'année propédeutique porte sur 11 u.v. qui se répartissent comme suit:

1.1.

Groupe A: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- b) développement de l'intelligence
- c) psychologie et acquisition du langage
- d) psychologie de la sensorimotricité.

Groupe B: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) psychologie générale
- b) psychologie expérimentale
- c) psychologie sociale
- d) psychologie de la socio-affectivité.

Groupe C: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) physiologie du système nerveux
- b) mathématiques
- c) logique
- d) statistiques I*.

* L'enseignement en statistique doit obligatoirement faire partie des trois enseignements choisis dans ce groupe.

1.2.

2 u.v. à choisir dans la liste des enseignements de la Section de Psychologie proposés pour le premier cycle, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

Article 7

1. L'enseignement de la seconde année du premier cycle porte sur 10 u.v. d'enseignement (ou 9 u.v. et un stage ou recherche) et 1 u.v. de T.P. Les 10 u.v. d'enseignement se répartissent comme suit:

1.1.

Groupe A: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) développement de la personnalité
- b) psychopédagogie génétique
- c) épistémologie génétique
- d) psychologie génétique.

Groupe B: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) le développement mental et ses troubles
- b) la méthodologie en psychologie
- c) la psychologie différentielle
- d) psychopathologie.

Groupe C: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- a) éthologie
- b) bases biologiques du comportement
- c) introduction à la psychologie de l'éducation
- d) un cours à choix en Section des Sciences de l'Education.

1.2.

1 u.v. libre (pouvant être choisie en Section des Sciences de l'Education ou hors FPSE); cette dernière u.v. peut consister en une recherche ou un stage.

1.3.

L'u.v. de T.P. est à choisir dans la liste des T.P. proposés par la Section en premier cycle. Cette liste comprend au moins: psychologie génétique, psychologie sociale, méthodologie, psychologie expérimentale.

Article 8

1. L'étudiant n'est admis en deuxième cycle que s'il a acquis la demi-licence, sous réserve de ce qui est déterminé à l'article 15.
2. Dans le cadre de la Convention de coordination romande des études de psychologie, les titulaires de la demi-licence de psychologie décernée par l'une des

quatre universités mentionnées à l'article 3 peuvent entreprendre directement le deuxième cycle de psychologie dans chacune de ces universités.

Article 9

1. Les enseignements du deuxième cycle portent sur:
 - 1) 4 certificats (chacun pouvant être remplacé par 3 u.v.);
 - 2) 4 u.v. libres (pouvant être remplacés par 1 certificat et 1 u.v. libres);
 - 3) une recherche (à choix);
 - 4) 1 T.P. (à choix).
2. Ces enseignements de deuxième cycle sont groupés en 4 domaines:
 - A. Psychologie et épistémologie génétiques
 - B. Psychologie générale, développementale et sociale
 - C. Psychobiologie expérimentale et appliquée
 - D. Psychologie génétique et appliquée.
3. Dans chaque domaine, plusieurs certificats correspondant à 6 heures hebdomadaires d'enseignement sont offerts : l'étudiant choisit 1 certificat (ou 3 u.v.) dans chacun des domaines. Les 4 u.v. libres peuvent être choisies parmi:
 - a) les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;
 - b) les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section et comportant des enseignements offerts en deuxième cycle des études en psychologie ou en sciences de l'éducation;
 - c) les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section de Psychologie et comportant des enseignements offerts par d'autres subdivisions de l'Université.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités générales

Article 10

1. L'évaluation des enseignements donnant lieu à une u.v. suivie par l'étudiant se fait par un examen individuel écrit ou oral et se traduit par une note (maximum 6).
2. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'une même u.v.
3. Les modalités d'évaluation concernant les stages, les travaux pratiques et les recherches sont communiquées aux étudiants au début de chaque année académique.

Article 11

1. Un certificat est acquis si la moyenne des notes obtenues pour les enseignements le composant est d'au moins 4.
2. En cas d'échec au certificat, les notes pour les enseignements le composant peuvent être conservées si elles sont d'au moins 4.
3. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat.

Article 12

1. Le résultat des examens propédeutiques, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury.
2. Le Collège des Professeurs statue sur les résultats des évaluations et sur les promotions.
3. Les résultats sont affichés à la Faculté; ultérieurement le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par le Président de la Section.

Article 13

En cas d'opposition et de recours le RIOR est applicable.

2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention de l'examen propédeutique

Article 14

1. Les évaluations de l'examen propédeutique peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
3. L'examen propédeutique est réussi lorsque l'étudiant a acquis pour les 3 u.v. choisies dans chacun des groupes A, B et C une moyenne d'au moins 4, ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux u.v. libres.
4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux u.v. pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements de la deuxième année qu'après avoir réussi l'examen propédeutique, à l'exception du cas précisé sous 6.
6. Le candidat qui n'a pas obtenu la propédeutique, mais qui a obtenu trois moyennes d'au moins 4, et une quatrième d'au moins 3, est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième année. Son semestre sera seulement validé s'il satisfait aux conditions de la propédeutique à la session d'examens du mois de mars.
7. Un troisième échec à l'examen propédeutique est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

Article 15

1. Les évaluations de l'examen de la demi-licence peuvent se répartir sur les sessions de juillet et octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
3. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis:
 - a) pour les 3 u.v. choisies dans chacun des groupes A, B et C une moyenne d'au moins 4;
 - b) une note d'au moins 4 pour les T.P.;
 - c) une note d'au moins 4 pour l'u.v. libre ou obtenu une note d'au moins 4 pour le rapport de stage ou de recherche.

4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux u.v. pour lesquelles il a obtenu au moins la note 4.
5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements du deuxième cycle qu'après avoir réussi la demi licence, à l'exception du cas précisé sous 6.
6. L'étudiant qui a obtenu pour les u.v. de chacun des groupes A, B et C une note moyenne d'au moins 4 et une note d'au moins 4 pour les T.P. est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième cycle. S'il satisfait aux conditions de la demi licence à la session du mois de mars, son semestre sera validé.
7. Un troisième échec à la demi licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.
8. Sous peine d'élimination de la Section, la demi licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études, sauf dérogation spéciale accordée par le Doyen.

4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

Article 16

1. Les évaluations portant sur les enseignements du deuxième cycle peuvent se répartir entre plusieurs sessions d'exams, mais doivent être complétées et réussies, au plus tard, 12 semestres après le début des études en psychologie sous peine d'élimination de la Section.
2. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis:
 - a) une note moyenne d'au moins 4 pour le certificat choisi dans chacun des 4 domaines d'enseignements de la licence ou une note moyenne d'au moins 4 pour les 3 u.v. choisies dans ces mêmes domaines en lieu et place d'un certificat;
 - b) une note moyenne d'au moins 4 pour les 4 u.v. libres ou une note moyenne d'au moins 4 pour un cinquième certificat et 1 u.v. libre;
 - c) une note d'au moins 4 pour les T.P.;
 - d) une note d'au moins 4 pour le rapport de recherche.
3. Les modalités d'évaluation des T.P. et du rapport de recherche sont communiquées aux étudiants au début de chaque année.
4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux u.v. pour lesquelles il a obtenu au moins la note 4.
5. Un troisième échec à l'examen de la licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

REGLEMENT DU DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE

Article 17

1. La Section de Psychologie de la FPSE prépare à l'obtention d'un diplôme de spécialisation en psychologie.
2. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.

3. Le diplôme de spécialisation en psychologie est décerné dans le cadre de la Convention d'accord entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études en Suisse romande.

Article 18

- Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation sont les suivantes : -
- la réalisation d'une recherche empirique et expérimentale, d'une durée minimale équivalant à 2 semestres d'études;
 - l'inscription à trois u.v. de spécialisation choisies dans les 4 domaines d'enseignements de la licence (cf. art. 9), dont au moins une dans le domaine dans lequel l'étudiant effectue son travail de recherche.

Sous peine d'élimination de la Section, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 4 semestres après inscription au diplôme de spécialisation en psychologie.

Article 19

1. Le diplôme de spécialisation est décerné quand l'étudiant a réussi les évaluations relatives :
 - à la présentation d'un mémoire portant sur la recherche accomplie;
 - aux u.v. de spécialisation autres que celle qui appartient au domaine dans lequel l'étudiant a effectué sa recherche.
2. 1. Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance individuelle; le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation donnant chacun lieu à une note. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un second échec est définitif.
2. L'évaluation de chacune des deux u.v. se fait par un examen individuel écrit ou oral. L'évaluation est réussie si la note obtenue pour chacune des deux u.v. est d'au moins 4.
3. Le troisième échec au diplôme est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

Article 20

1. Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} octobre 1983.
2. Les étudiants déjà inscrits en Section de Psychologie finissent leurs études de licence selon les modalités prévues par le règlement d'avril 1980, mais au plus tard le 30 septembre 1989.

2. ANCIEN REGLEMENT

**Edicté par le Conseil d'Etat le 16 avril 1980;
valable jusqu'en octobre 1988 pour les étudiants inscrits
à la Section de Psychologie au plus tard pour
l'année académique 1982-83 et sous réserve des conditions
de délai énumérées dans le règlement**

Les étudiants inscrits à la Section en octobre 1983 sont soumis au nouveau règlement (voir p. 5).

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1

1. Pour être admis à la Section de Psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'admission requises par l'Université pour l'immatrication.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Une fois l'immatriculation admise, les équivalences des études antérieures sont examinées par une commission facultaire ad hoc dans le cadre d'un règlement interne.

GRADES ET DIPLOMES

Article 2

La Section de Psychologie de la FPSE décerne:

- une licence en psychologie;
- un diplôme de spécialisation en psychologie;
- un doctorat en psychologie.

Article 3

1. La licence en psychologie est décernée dans le cadre de la convention d'accord passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.
2. Elle porte la mention «Psychologie génétique et ses applications».
3. Les branches qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 4

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur deux années d'enseignement.
2. Le premier cycle comporte un système d'unités de valeur (ci-après u.v.), le second cycle un système mixte de certificats et d'u.v.

Article 5

1. Une u.v. comprend, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris.
2. Un certificat comprend, par année, 8 heures hebdomadaires d'enseignement, assurées par plus d'un enseignant, dont 2 heures sous la forme d'un séminaire intégré portant sur l'ensemble des enseignements du certificat.
3. Le séminaire intégré est assuré par les professeurs responsables des enseignements composant le certificat auquel il appartient. Son déroulement implique en principe leur présence commune.

Article 6

1. Une demi-licence est attestée à la fin du premier cycle lorsque le candidat a acquis au minimum 16 u.v.
2. 14 u.v. sont réparties dans 6 domaines de la manière suivante :

<i>Domaine</i>	<i>Nombre minimum d'u.v.</i>
instruments logico-mathématiques	1
sciences biologiques et médicales	1
pédagogie et autres sciences humaines	2
psychologie	7
travaux pratiques et stages	2
recherche	1

Les 2 u.v. restantes peuvent être choisies dans 1 ou 2 des 6 domaines.

3. L'inscription aux diverses u.v. doit s'effectuer avant la fin de la troisième semaine qui suit le début des cours et tient lieu d'inscription aux examens.
4. L'étudiant qui renonce à se présenter à un examen pour lequel il est inscrit doit en informer le service compétent au plus tard trois semaines avant le début de la session d'examens.
5. Dans le cadre de la convention de coordination romande des études de psychologie, les titulaires de la demi-licence de psychologie décernée par l'une des quatre universités mentionnées à l'article 3 peuvent entreprendre directement le deuxième cycle de psychologie dans chacune de ces universités.

Article 7

1. Pour l'obtention de la licence en psychologie, le deuxième cycle permet, au choix, l'une des deux formules suivantes :
 - a) au minimum 3 certificats + 4 u.v. + 1 recherche;
 - b) au minimum 4 certificats + 1 recherche.
2. Tout enseignement faisant partie d'un certificat peut, à l'exclusion du séminaire intégré et des travaux pratiques de deuxième cycle, être choisi comme u.v. par l'étudiant qui ne s'inscrit pas à ce certificat.

3. Au maximum deux enseignements du premier cycle n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation pour l'obtention de la demi licence peuvent être pris comme u.v. au deuxième cycle.
4. L'inscription aux divers u.v. et certificats doit s'effectuer avant la troisième semaine qui suit le début des cours et tient lieu d'inscription aux examens.
5. L'étudiant qui renonce à se présenter à un examen pour lequel il est inscrit doit en informer le service compétent au plus tard trois semaines avant le début de la session d'exams.

Article 8

Un règlement interne fixe les modalités pratiques concernant les stages, les travaux pratiques, les recherches et les séminaires intégrés.

DUREE DES ETUDES DE LICENCE

Article 9

1. La durée des études est de 2 ans au minimum (3 ans au maximum) pour l'obtention de la demi-licence; de 4 ans au minimum (6 au maximum) pour l'obtention de la licence.
2. Le doyen peut octroyer des dérogations, en particulier aux étudiants accomplissant leurs études à temps partiel.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. MODALITES GENERALES

Article 10

1. L'évaluation sur les u.v. se fait par un examen individuel écrit ou oral, l'examen oral pouvant être la soutenance d'un mémoire.
2. Enseignants et étudiants peuvent s'accorder sur les modes d'évaluation. Chaque étudiant doit avoir effectué son choix au 1^{er} janvier.
3. Une u.v. est acquise lorsque l'étudiant obtient au moins la note 4.
4. Le second échec est définitif pour une u.v. donnée.

Article 11

1. Un certificat est acquis quand les trois conditions suivantes sont remplies:
 - rédaction individuelle ou collective d'un mémoire portant sur l'enseignement intégré du certificat;
 - soutenance individuelle du mémoire mentionné ci-dessus;
 - évaluation individuelle portant sur l'un des enseignements composant le certificat, au choix de l'étudiant et à l'exclusion de l'enseignement intégré.
2. L'évaluation individuelle portant sur l'un des enseignements composant le certificat répond aux conditions d'obtention d'une u.v. (article 10); en cas de réussite à cette évaluation mais d'échec au certificat, cette réussite équivaut à l'acquisition d'une u.v.
3. Un certificat est acquis lorsque l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4.
4. Le second échec est définitif.

Article 12

1. Chaque évaluation est appréciée par un jury formé d'au minimum deux membres dont un au moins fait partie du corps professoral.
2. Le ou les enseignant(s) ayant participé au travail fait (font) partie du jury.
3. L'étudiant peut formuler des propositions en vue de la constitution du jury.
4. La désignation des jurys incombe au collège des professeurs.

Article 13

En règle générale, les évaluations se déroulent à la fin de chaque semestre, ainsi qu'au début du semestre d'hiver.

Article 14

1. Le résultat de l'évaluation est consigné dans un rapport signé par les membres du jury.
2. Le collège des professeurs — qui peut s'associer le ou des membres du jury — statue sur les résultats des évaluations et sur les promotions.
3. Le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par le président de la Section.

Article 15

En cas d'opposition et de recours le RIOR est applicable.

Article 16

La liste des intitulés des disciplines faisant l'objet d'une évaluation doit être fixée au début de chaque année universitaire par décision du conseil de la Section sur proposition du collège des professeurs.

2. CONTROLE DES CONNAISSANCES AU PREMIER CYCLE ET OBTENTION DE LA DEMI-LICENCE

Article 17

1. A la fin de la première année, l'étudiant doit avoir été évalué sur au moins 8 u.v. et en avoir acquis au moins 5.
2. Les examens ayant lieu à la fin de la première année peuvent se répartir sur les sessions de juillet et d'octobre, sous réserve des dispositions prévues au chiffre 3 du présent article.
3. L'étudiant inscrit à 8 u.v. mais qui en a obtenu moins de 5 est admis en deuxième année pour le semestre d'hiver. Ce semestre ne sera validé que si les conditions d'admission en deuxième année sont remplies au plus tard à la session de mars. Dans le cas contraire, le candidat est définitivement exclu de la Section.

Article 18

1. L'étudiant qui n'a pas rempli les conditions d'obtention de la demi-licence après 6 semestres d'études, ou qui a échoué définitivement à l'obtention de 6 u.v. ou plus, est éliminé de la Section.
2. L'étudiant inscrit à la demi-licence qui n'a pas acquis les 16 u.v. pour l'obtention de celle-ci est admis en troisième année. Cette année sera validée dès qu'il aura rempli les conditions d'obtention de la demi-licence.

3. CONTROLE DES CONNAISSANCES AU DEUXIEME CYCLE ET OBTENTION DE LA LICENCE

Article 19

1. Pour s'inscrire aux évaluations portant sur les enseignements de deuxième cycle, l'étudiant doit avoir obtenu la demi-licence.
2. L'étudiant qui n'a pas rempli les conditions d'obtention de la licence après 12 semestres d'études au total dans la Section est éliminé de la Section.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

Article 20

1. La Section de Psychologie assure notamment l'enseignement des disciplines suivantes:
 - psychologie et épistémologie génétique
 - psychologie générale
 - psycholinguistique et psychopathologie du langage
 - psychologie appliquée à la clinique
 - instruments logico-mathématiques appliqués à la psychologie
 - psychologie sociale
 - psychologie expérimentale
 - méthodologie de la psychologie
 - psychologie pédagogique.
2. La Section de Psychologie fait appel à d'autres facultés pour l'enseignement d'autres disciplines.
3. Chaque année la Section de Psychologie met à jour un programme d'études qui précise, pour chacun des deux cycles, la nature des enseignements (titre, forme, objectifs).

Article 21

1. Le présent règlement entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil d'Etat.
2. Les dispositions concernant les diplômes de spécialisation en psychologie et les doctorats en psychologie font l'objet d'un complément du présent règlement.

REGLEMENT DE DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE GENETIQUE ET SES APPLICATIONS

Article 1

1. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.

2. La Section de Psychologie de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation prépare un diplôme de spécialisation en psychologie, option psychologie génétique et ses applications.
3. Le diplôme de spécialisation en psychologie, option psychologie génétique et ses applications, est décerné dans le cadre de la convention d'accord passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.

Article 2

Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation en psychologie, option psychologie génétique et ses applications, sont les suivantes:

- a) la réalisation d'une recherche de diplôme empirique ou expérimentale, d'une durée minimale équivalant à six mois de travail à plein temps;
- b) l'inscription à deux séminaires de spécialisation.

Article 3

1. Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance. Le mémoire et la soutenance font chacun l'objet d'une évaluation et d'une notation. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un second échec est définitif.
2. Les conditions de participation aux séminaires de spécialisation sont précisées dans le règlement interne.

Article 4

La durée des études conduisant au diplôme de spécialisation en psychologie, option psychologie génétique et ses applications, est d'un an au minimum, de deux au maximum.

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES STAGES AU PREMIER CYCLE

Article 1

1. La Section de Psychologie de la FPSE nomme une commission «stages», permanente et paritaire, comportant les responsables de ces stages.
2. Cette commission a les fonctions suivantes:
 - mettre sur pied l'organisation permettant aux étudiants de trouver des places de stages;
 - évaluer les projets de stages, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
3. La mise en place, la structure et le fonctionnement de cette commission sont conformes aux dispositions prévues par le règlement d'organisation de la Section de Psychologie.

Article 2

L'étudiant qui se propose de faire un stage doit:

- choisir une place de stage;

- proposer un professeur sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
- soumettre son projet à la commission définie à l'article 1 ci-dessus.

Article 3

Le professeur sous la responsabilité duquel un étudiant effectue un stage:

- aide l'étudiant, par des moyens appropriés, à créer un lien entre la théorie et la pratique;
- évalue, en collaboration avec le maître de stage, le rapport de stage élaboré par l'étudiant.

Article 4

Un stage est validé comme une u.v. si les trois conditions suivantes sont remplies:

- la commission a accepté le projet;
- l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut à environ un mois de travail à temps plein dans une institution;
- le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté.

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES TRAVAUX PRATIQUES ET LES RECHERCHES AUX PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES EN SECTION DE PSYCHOLOGIE

Article 1

1. Le délai d'inscription aux travaux pratiques et aux recherches est fixé à trois semaines après le début des cours.
2. Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les travaux pratiques et les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Les travaux pratiques durent 2 semestres. Ils comprennent en règle générale 3 heures hebdomadaires.
2. La recherche du premier cycle dure 2 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis au plus tard au cours du semestre suivant.
3. La recherche du deuxième cycle dure 3 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis avant l'inscription aux examens de licence.

Article 3

1. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant concerné; cet accord fixe, dès le début de la recherche:
 - un horaire de travail;
 - la durée maximale de l'expérimentation;
 - les objectifs théoriques;
 - la nature du rapport final.
2. Avec l'accord de l'enseignant un étudiant peut effectuer une recherche autonome.

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LE DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE GENÉTIQUE ET SES APPLICATIONS

Article 1

1. La Section de Psychologie de la FPSE nomme une commission «recherches diplômes post-licence».
2. Cette commission a les fonctions suivantes:
 - établir une liste des sujets de recherches de diplôme proposés par le corps enseignant de la Section à l'exclusion des assistants et des chargés d'enseignement;
 - s'assurer que le nombre de propositions soit suffisant;
 - mettre la liste des sujets de recherches de diplôme à la disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

Le délai d'inscription à la recherche de diplôme est fixé à un mois après le début de l'année universitaire.

Article 3

L'enseignant sous l'autorité duquel un étudiant effectue une recherche:

- aide l'étudiant à réaliser son travail;
- évalue le mémoire de recherche élaboré par l'étudiant en collaboration avec deux membres du corps enseignant ou titulaires d'un doctorat de la Section de Psychologie.

Article 4

Chaque année, le Collège des professeurs désigne en son sein les responsables des séminaires de spécialisation.

Article 5

Les responsables des séminaires de spécialisation établissent en début d'année académique la liste des travaux à accomplir par l'étudiant.

REGLEMENT DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

Le règlement d'études concernant le doctorat en psychologie est à disposition auprès de la Conseillère aux études.

IV. LISTE DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER CYCLE

PREMIERE ANNEE: Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- A1 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- A2 Développement de l'intelligence
- A3 Psychologie et acquisition du langage
- A4 Psychologie de la sensorimotricité

J. Vonèche
J. Montangero
H. Sinclair
A. Bullinger

Groupe B: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- B1 Psychologie générale
- B2 Psychologie expérimentale
- B3 Psychologie sociale
- B4 Psychologie de la socio-affectivité

J.-D. de Lannoy
M. Flückiger
G. Mugny
K.R. Scherer

Groupe C: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- C1 Physiologie du système nerveux
- C2 Mathématiques
- C3 Logique
- C4 Statistiques*

M. Mühlenthaler, J.-J. Dreifuss
G. Henriques
D. Miéville
P. Viviani

DEUXIEME ANNEE: Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- A5 Développement de la personnalité
- A6 Psychopédagogie génétique
- A7 Epistémologie génétique I
- A8 Psychologie génétique: origines, étapes et perspectives de la théorie piagétienne

P. Mounoud, A. Vinter
Vinh Bang
G. Cellérier, J.-J. Ducret

H. Gruber

* L'enseignement en statistique doit obligatoirement faire partie des trois enseignements choisis dans ce groupe.

Groupe B: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- B5 Le développement mental et ses troubles
- B6 La méthodologie en psychologie
- B7 Psychologie différentielle
- B8 Psychopathologie

E. Schmid-Kitsikis
Ch. Gilliéron
A. de Ribaupierre
G. Ausloos

Groupe C: 3 u.v. à choisir parmi les enseignements de

- C5 Ethologie: étude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal
- C6 Bases neuro-biologiques des comportements
- C7 Introduction à la psychologie de l'éducation
- C8 Cours à choix en Sciences de l'Education

A. Etienne
J. Richard
A. Munari

Unités de valeur à choix du premier cycle**

UV1 Introduction à la communication et aux langages audio-visuels

P. Frignani
C.-A. Hauert

UV3 Biomécanique du mouvement

S. Parrat-Dayan
A. Sinclair

UV5 Image de l'enfance et de l'adolescence dans différentes théories psychologiques

UV6 Langage et représentation graphique

Travaux pratiques

TP1 Psychologie génétique

A. Blanchet

TP2 Psychologie expérimentale

M.-A. Flückiger, K. Klaue

TP3 Méthodologie

C. Gilliéron

TP4 Psychologie sociale

G. Mugny

Liste des unités de valeur libres du premier cycle

Section des Sciences de l'Education

Toutes les u.v. sous réserve de l'approbation des professeurs concernés.

Centre universitaire d'informatique (u.v. valables au 1^{er} et 2^e cycle)

Programmation des ordinateurs

R. Baud

Introduction à l'informatique

C. Pellegrini

Architecture et technologie des ordinateurs

P. Zanella

** UV à choisir dans la liste des enseignements de la Section de Psychologie proposés pour le premier cycle, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

Faculté de Droit

Droit pénal général
Introduction à la criminologie
Droit des personnes et de la famille

P. Graven
MM. Robert et Bernheim
M. Stettler

Faculté des Sciences

Anthropologie biologique et culturelle
Eléments de biologie

A. Gallay, A. Langaney, P. Moeschler
G. de Haller

Faculté des Sciences économiques et sociales

Politique sociale
La méthode dans les grands courants de la sociologie
Sociologie de l'éducation
Sociologie générale
Sociologie du langage
Economie politique

P. de Laubier
C. Lalive d'Epinay
R. Girod
P. de Laubier et J. Ziegler
U. Windisch
B. Bürgenmeier

Faculté des Lettres

Philosophie politique: séminaire I
(politique, éducation, philosophie de l'âme)
Philosophie des sciences

A. de Muralt
M. Scheurer

Faculté de Théologie

Psychanalyse et christianisme

M. de Saussure

REMARQUE

Une unité de valeur prise hors section doit comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris, et une évaluation. Ne sont admis que les cours mentionnés ci-dessus.

DEUXIEME CYCLE**ANCIEN REGLEMENT**

(Renseignements et listes à disposition auprès du Secrétariat des étudiants du Deuxième Cycle)

NOUVEAU REGLEMENT**DOMAINE A - PSYCHOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE GENETIQUES****Certificat A1 — Psychologie génétique et études de cas**

A1a	La pensée créatrice	H. Gruber	2 h.
A1b	Les modèles explicatifs piagétiens	J. Montagero	2 h.
A1c	Méthodologie II. Observation et études de cas	Ch. Gilliéron	2 h.

CERTIFICAT A2 — Psychologie et éthologie cognitives

A2a	Epistémologie génétique II	G. Cellérier	
A2b	Cybernétique	G. Cellérier	
A2c	Ethologie cognitive	A. Etienne	

CERTIFICAT A3 — Psychopédagogie génétique

A3a	Applications de la psychologie génétique au domaine scolaire	Vinh Bang	2 h.
A3b	Apprentissage opératoire et didactique	A. Henriques	2 h.
A3c	Didactique des mathématiques	J. Brun	2 h.

CERTIFICAT A4 — Psychogenèse des connaissances et examen opératoire

A4a	L'étude du développement et la mesure du développement	Vinh Bang	2 h.
A4b	Etude des mécanismes de progrès cognitif à travers des situations d'apprentissage	M. Bovet	2 h.
A4c	Signification des épreuves opératoires	D. Voelin	2 h.

Unité de valeur hors certificats

UVA1	Examen opératoire de l'élève	A. Henriques	2 h.
------	------------------------------	--------------	------

DOMAINE B — PSYCHOLOGIE GENERALE, DEVELOPPEMENTALE ET SOCIALE**Certificat B1 — Psychologie générale, développementale et sociale I**

B1a	L'explication en psychologie sociale	W. Doise	2 h.
B1b	Ethologie de l'enfance	J.D. de Lannoy	2 h.
B1c	Sociogenèse et ontogenèse	J. Vonèche	2 h.

CERTIFICAT B2 — Psychologie générale, développementale et sociale II

B2a	Représentations sociales et thèmes actuels	W. Doise, G. Mugny, NN	2 h.
B2b	Questions approfondies de psychologie générale: les théories de l'apprentissage	J.D. de Lannoy	2 h.
B2c	Questions approfondies de psychologie de l'enfant et de l'adolescent et Eco-éthologie des primates non humains	J. Vonèche J.D. de Lannoy	1 h. 1 h.

CERTIFICAT D3 — L'investigation psychologique : conditions théoriques et méthodologiques

D3a	Approche différentielle du développement cognitif	A. de Ribaupierre	2 h.
D3b	Méthodes d'observation du jeune enfant: recueil, analyse et interprétation	Ch. Robert-Tissot	2 h.
D3c	Clinique du fonctionnement mental	E. Schmid-Kitsikis	2 h.

DOMAINE C — PSYCHOBIOLOGIE EXPERIMENTALE ET APPLIQUEE

CERTIFICAT C1 — Neuropsychologie de la sensorimotricité

C1a	La sensorimotricité: aspects instrumentaux et suppléances	A. Bullinger	2 h.
C1b	Neuropsychologie expérimentale et développementale	NN	2 h.
C1c	Aspects neuropsychologiques de la prise d'informations sensorielles	P. Messerli	2 h.

CERTIFICAT C2 — Psychologie expérimentale

C2a	Psychogenèse des perceptions et environnement	M.A. Flückiger, K. Klaue	2 h.
C2b	Psychologie mathématique	P. Viviani	2 h.
C2c	Le mouvement et son contrôle	P. Mounoud	2 h.

Unité de valeur hors certificats

UVC1	Neurophysiologie	M. Mühlthaler	2 h.
------	------------------	---------------	------

DOMAINE D — PSYCHOLOGIE GENETIQUE ET APPLIQUEE

CERTIFICAT D1 — L'acteur et le système : liberté et contraintes dans les institutions éducatives

D1a	La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation	A. Munari	2 h.
D1b	Processus d'innovation scolaire	NN	2 h.
D1c	Exemples d'analyse d'une institution	A. Munari	2 h.

CERTIFICAT D2 — Modèles linguistiques et modèles psychologiques et leur application à l'acquisition du langage

D2a	Les processus d'acquisition du langage	A. Sinclair	2 h.
D2b	Modèles linguistiques et modèles psychologiques	H. Sinclair	2 h.
D2c	Langage et raisonnement	I. Berthoud	2 h.

Unités de valeur hors certificats

UVD4	Approche gestaltiste et thérapie relationnelle	C. Mathyer	2 h.
UVD5	Introduction à l'approche systémique et à la dynamique familiale	NN	2 h.
UVD6	Approches psychodynamiques de l'intervention	G. Weinstein	2 h.
UVD7	Troubles du langage chez l'enfant	M. Maquard	2 h.
UVD8	Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie	J. Richard	2 h.
UVD9	Données récentes en neuropsychologie	G. Assal	2 h.
UVD10	Clinique de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	R. Henny	2 h.
UVD11	Théorie psychanalytique générale	N. Nicolaïdis	2 h.
UVD12	Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé	J. Richard	2 h.
UVD13	Techniques projectives 1	F. Rossel	2 h.
UVD14	Techniques projectives 2	F. Rossel	2 h.
UVD15	Psychologie de la communication affective	K.R. Scherer	2 h.
UVD16	Théorie et pratique de l'approche bio-psychosociale des troubles psychiques et/ou émotionnels	D.C. Samitca	3 h.
UVD17	Dynamique de groupe	G. Garrone	4 h.
UVD18	Techniques audio-visuelles dans la recherche et l'enseignement	F. Ladame	
		T. Vergopoulos	
		P. Frignani	2 h.

TRAVAUX PRATIQUES

TP1	en psychologie génétique : Examen opératoire	D. Voelin	2 h.
TP2	en psychobiologie expérimentale et appliquée	C.A. Hauert	2 h.
TP3	en psychologie clinique : introduction à l'investigation psychologique	A. Paunier, A. de Ribaupierre, Ch. Robert-Tissot, E. Schmid-Kitsikis	2 h.
TP4	en psycholinguistique	I. Berthoud et coll.	2 h.
TP5	en psychologie sociale	G. Mugny	2 h.

Liste des unités de valeur libres du deuxième cycle

Section des Sciences de l'Education

Toutes les u.v. du niveau II. Sous réserve de l'approbation des professeurs concernés.

Centre universitaire d'informatique (u.v. valables pour le 1^{er} et 2^e cycle)

Programmation des ordinateurs	R. Baud
Introduction à l'informatique	C. Pellegrini
Architecture et technologie des ordinateurs	P. Zanella

Faculté des Sciences

Génétique des populations humaines	A. Jaccard
Génétique générale	H. Gloor, R. Epstein et L. Caro

Faculté des Lettres

Lectures de Lacan	A. Grosrichard
Histoire des mentalités	B. Baczkó
Linguistique française	E. Roulet
Introduction à la linguistique générale : fondement de la grammaire générative	L. Rizzi
Sémioleogie de la communication	L. Prieto
Introduction à la philosophie : Kant et les débuts de l'idéalisme allemand	M. Frank

Faculté des Sciences économiques et sociales

Analyse des groupes (micro-sociologie de la famille)	J. Kellerhals
Ce cours est le même que celui de la Section des Sciences de l'Education. Voir: Les partenaires de l'éducation, relations famille-école	M. Montandon
Histoire des populations	A. Perrenoud
Relations humaines	G. Cuendet

Faculté de Médecine

Biophysique et physiologie générale	L. Girardier
-------------------------------------	--------------

ENSEIGNEMENTS POST-LICENCE

Liste des séminaires de spécialisation

Domaine de psychologie et épistémologie génétiques

Séminaire de psychopédagogie	Vinh Bang
Séminaire sur les modèles cognitifs	G. Cellérier, A. Etienne, C. Gilliéron, H. Gruber, M. Bovet, J. Montangero

Domaine de psychologie générale, développementale et sociale

Séminaire de psychologie sociale	W. Doise, G. Mugny
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	J. Vonèche, J.D. de Lannoy

Domaine de psychobiologie expérimentale et appliquée

Séminaire de psychobiologie du développement	P. Mounoud, A. Bullinger, M. Flückiger, C.A. Hauert, M. Mühlthaler, P. Viviani
--	--

Domaine de psychologie génétique et appliquée

Séminaire de psycholinguistique	H. Sinclair et coll.
Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation	A. Munari et invités
Théorie et clinique du fonctionnement psychique	E. Schmid-Kitsikis, N. Nicolaïdis
Séminaire de socio-affectivité	K.R. Scherer

REMARQUE

Une unité de valeur prise hors section doit comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris, et une évaluation. Ne sont admis que les cours mentionnés ci-dessus.

V. CATALOGUE DES COURS

PREMIER CYCLE

NN

B8 Psychopathologie

Me 8-10 h.

A. BLANCHET

TP1 Travaux pratiques de psychologie génétique

Je 10-12 h.

But: Initier les étudiants à la méthode clinique et à la recherche en psychologie génétique.

Les travaux pratiques se déroulent en trois phases:

- Présentation de quelques épreuves piagétienne, analyse sur la base d'enregistrements vidéo, application de ces épreuves et prise de contact avec les enfants, prise de protocoles.
- Présentation de sujets de recherche, choix d'un problème et élaboration de la situation expérimentale propre à chaque sous-groupe d'étudiants, analyse vidéo, récolte de données.
- Présentation des recherches effectuées (hypothèses, résultats), élaboration d'un rapport.

A. BULLINGER

A4 Psychologie de la sensorimotricité

Lu 8-10 h.

Diverses approches de la sensorimotricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les mécanismes d'élaboration des systèmes sensoriels de l'homme. Les problèmes méthodologiques posés par le recueil des indices physiologiques du comportement sont étudiés. Les problèmes généraux posés par les suppléances sont abordés.

G. CELLIERIER, J.J. DUCRET

A7 Epistémologie génétique I

Ve 12-14 h.

Ce cours a pour but général l'acquisition d'une première vision d'ensemble de l'épistémologie génétique, de ses problèmes, de ses méthodes et des hypothèses possibles quant à l'origine et la nature des connaissances scientifiques. Quatre objectifs seront poursuivis: 1. Une introduction à l'épistémologie génétique au moyen de l'étude de chapitres choisis de l'œuvre de Piaget; 2. l'analyse des rapports entre épistémologie et psychologie; 3. l'examen historico-critique, de Platon à Russell, de l'approche logique (notionnelle et de fondement) en épistémologie; 4. la mise en rapport des approches génétique et logique. L'étude de chapitres choisis de l'œuvre de Piaget sera faite tout au long de l'année universitaire pendant la deuxième heure du cours.

J.-D. DE LANNOY

B1 Psychologie générale

Ma 17-18 h.
+ 1 heure à déterminer

Objectifs:

Caractériser l'approche expérimentale en psychologie en introduisant à la problématique, aux théories et aux méthodes de la psychologie comme science expérimentale.

Contenu du cours:

Etude expérimentale de grandes phases de la conduite: perception, apprentissage, communication, émotion, motivation.

Discussion, dans une perspective historique, des grandes conceptions théoriques en psychologie.

J. MONTANGERO

A2 Le développement de l'intelligence

Je 10-12 h.

A la faveur d'un compte rendu du développement de l'intelligence, de la naissance à l'adolescence, les principaux concepts explicatifs de Piaget sont présentés et illustrés. L'accent est mis sur la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement cognitif (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de Piaget et de quelques textes critiques.

P. MOUNOUD, A. VINTER

A5 Développement de la personnalité

Ma 9-10 h.

Le développement de la personnalité est étudié chez le bébé, l'enfant et l'adolescent en essayant de faire ressortir les mécanismes communs à ces trois périodes. L'enseignement se fait à partir d'une quinzaine de textes courts qui sont discutés de façon critique. Les perspectives psychanalytiques et expérimentales sont envisagées.

G. MUGNY

B3 Psychologie sociale

En alternance avec B4

Introduction à la psychologie sociale expérimentale. Les relations entre groupes. L'influence sociale. Fonctionnements interindividuels et fonctionnements socio-cognitifs. Introduction au développement sociocognitif.

G. MUGNY

TP4 Travaux pratiques de psychologie sociale

Me 13-17 h.

Introduction à l'expérimentation psychosociologique. Concepts fondamentaux. La mise en situation expérimentale. Principaux paradigmes en psychologie sociale expérimentale. Introduction à la notion de niveaux d'analyse en psychologie sociale. Pratique de la recherche.

N. MÜHLETHALER, J.-J. DREIFUSS

C1 Physiologie du système nerveux

Ma 14-16 h.

Ce cours a pour objectif d'introduire à la physiologie du système nerveux. Trois chapitres seront plus spécifiquement traités:

1. **La cellule nerveuse.** La plus petite unité fonctionnelle du système nerveux, le neurone, sera décrit dans ses aspects essentiels: Morphologie neuronale. Potentiel de membrane, potentiels d'action et potentiels synaptiques. Mécanismes de la neurotransmission.

2. **Vision.** En traitant le processus visuel depuis l'œil jusqu'au cerveau ce chapitre servira d'illustration aux principes fondamentaux de la physiologie sensorielle. Seront notamment considérés: la notion de récepteur rétinien, de voies afférentes et de traitement de l'information au niveau cortical.

3. **Motricité.** Ce chapitre permettra de donner une vue d'ensemble des mécanismes présidant à la mise en jeu de la musculature squelettique: physiologie musculaire. Moelle épinière et réflexes spinaux. Posture et oculomotricité. Mouvements volontaires et leur programmation.

A. MUNARI

C7 Introduction à la psychologie de l'éducation

Lu 10-12 h.

Semestre d'hiver: Le rapport au savoir

En partant des récents développements des divers courants psychologiques, pédagogiques et épistémologiques, on propose un certain nombre de réflexions sur les pratiques éducatives, scolaires et extra-scolaires, en vue de cerner les caractéristiques du rapport que l'individu développe et entretient avec le savoir, et plus généralement avec la culture.

Semestre d'été: L'éducation parallèle

L'éducation n'est que partiellement l'œuvre de la famille et encore moins celle de l'école. Bien d'autres facteurs, tels que la publicité, la bande dessinée, le roman-photo, la presse à sensation, la mode, etc. y contribuent de façon de plus en plus importante. A partir de quelques exemples, l'on essaie de comprendre les mécanismes psychologiques mis en cause par ces diverses formes de communication, ainsi que leur impact éducatif.

S. PARRAT-DAYAN

**UV5 Image de l'enfance et de l'adolescence
dans différentes théories psychologiques**

Pour confronter l'image de l'enfant et de l'adolescent qui ressort des différentes théories psychologiques, nous développerons quatre approches théoriques principales: génétique-rationaliste, psychanalytique, behavioriste et culturaliste.

J. RICHARD

C6 Bases neuro-biologiques des comportements

Ve 8-10 h.

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de l'orientation spatiale, la mémoire, l'affectivité, l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et

utiliser les données neuro-biologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

A. SINCLAIR

UV6 Langage et représentation graphique

Lu 14-16 h.

Les thèmes principaux traités dans ce cours sont:

1. Caractéristiques de différents systèmes de représentation graphique: langues, numération, musique.
2. Histoire des systèmes de représentation graphique.
3. Développement de la représentation graphique chez l'enfant (système alphabétique et numération écrite).

H. SINCLAIR

A3 Psychologie et acquisition du langage

Me 8-10 h.

Nature et structure du langage humain. Comparaison avec d'autres systèmes de communication.

Perception et identification des sons appartenant au langage. Phonologie et phonétique. Production des sons du langage. Acoustique.

Compréhension d'énoncés. Structure de surface et construction syntaxique. Production d'énoncés. Passage de représentations mentales aux représentations langagières.

Relation entre langage et pensée.

L'acquisition du langage. Descriptions, analyses et théories.

K.R. SCHERER

Ve 10-12 h. et 13-15 h.

B4 Psychologie de la socio-affectivité

En alternance avec B3

La socio-affectivité comme mécanisme psychologique; ses fonctions. Théories de la socio-affectivité; aspects historiques et systématiques. Différenciation des émotions. Les réactions neuro-végétatives et somatiques. Expression et communication des émotions. Effets motivationnels et comportementaux. La prise de conscience: le vécu socio-affectif. L'ontogenèse des émotions et de l'émotivité. Les pathologies socio-affectives.

E. SCHMID-KITSIKIS

B5 Développement mental et ses troubles

Ma 14-18 h.

Développement mental précoce et processus de mentalisation. Perspective génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

VINH BANG

A6 Psychologie génétique

Introduction à la psychologie génétique. Développement et construction des connaissances.

- Apports des études en psychologie et en épistémologie génétiques au domaine de l'application pédagogique. Analyse des notions nécessaires pour une application psychopédagogique.
- Construction génétique des notions et acquisition des connaissances scolaires.
- Analyse psychologique des processus d'acquisition dans différents types de didactiques scolaires.

P. VIVIANI

C4 Statistiques

Ma 10 h.

Statistique descriptive. Echelles de mesure. Variables univariées et bivariées. Distributions et paramètres descriptifs, mesures de tendance et de dispersion. Mesures de corrélation pour les variables nominales (Chi-carré), ordinaires (Kendall, Pearson) et quantitatives (coefficient de corrélation, analyse de la régression). Eléments de statistique inférentielle. Notion d'échantillonnage. Lois des grands nombres. Comparaison de moyennes. Analyse de la variance à un et deux facteurs. Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

J. VONECHE

A1 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Lu 10-11 h.

1. Introduction à la pensée scientifique dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent sur la base de théories psychanalytiques, génétiques, rationalistes, behavioristes et culturalistes.
2. Introduction pratique aux méthodes de recherche dans les domaines du développement.

**DEUXIEME CYCLE
(Nouveau règlement)**

G. ASSAL

UVD9 Données récentes en neuropsychologie

Je 14-16 h.

Les grands syndromes d'atteinte cérébrale (aphasie, apraxie, agnosie, amnésie, etc.) sont présentés dans la perspective des données récentes de la neuropsychologie clinique et expérimentale.

L'accent sera porté cette année sur les aspects psychiatriques qu'entraînent de telles lésions, c'est-à-dire que les modifications de la conscience, de l'humeur et de la personnalité seront abordées telles qu'on les rencontre lors des lésions frontales ou d'atteintes hémisphériques droites, etc.

NN

UVD5 Introduction à l'approche systémique et à la dynamique familiale

Je 8-10 h.

I. BERTHOUD

D2c Langage et raisonnement

Me 12-14 h.

Examen des relations entre langage et pensée, surtout dans la perspective piagétienne. Caractérisation de «langage» et de «raisonnement». Présentation de quelques constructions langagières considérées comme privilégiées pour l'étude des relations langage-raisonnement: phrases conditionnelles, négation, énoncés contenant des quantificateurs. Recherches sur l'acquisition de ces constructions chez l'enfant, méthodologie et interprétations.

I. BERTHOUD et coll.

TP4 Travaux pratiques en psycholinguistique horaire à fixer

But: initier les étudiants aux différentes méthodes expérimentales en psycholinguistique.

Deux thèmes généraux seront abordés:

1. Connaissance de la langue: compréhension et production de différents types d'énoncés par le sujet parlant (enfant et/ou adulte);
2. Réflexion métalinguistique: conceptualisation de différents aspects du langage et de la communication langagière.

Formulation de problèmes théoriques, planification de situations expérimentales, récolte et analyse des données, élaboration d'un rapport feront l'objet des différentes phases du déroulement des travaux pratiques.

M. BOVET

A4b Etude des mécanismes de progrès cognitifs à travers des situations d'apprentissage Ma 8-10 h.

Recherches:

- a) Historique des recherches d'apprentissage piagétien effectuées à Genève.
- b) Présentation de controverses entre divers auteurs d'études portant sur l'apprentissage des notions piagétienne.

Applications:

Utilisation d'apprentissages opératoires en recherches interculturelles et en psychopathologie.

J. BRUN

A3c Didactique des mathématiques Ma 18-20 h.

(Cours de la Section des Sciences de l'Education.)

Le thème du cours est celui des rapports entre psychologie et didactique des mathématiques. Les sujets suivants en constituent le contenu:

- développement de l'enfant et première éducation mathématique;
- étude de l'acquisition de quelques notions au programme de l'enseignement primaire;
- analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence didactiques, et selon différentes finalités;
- observation et analyse des conduites des élèves dans le cadre de la classe: problématique et méthode.

A. BULLINGER

C1a La sensorimotricité: aspects instrumentaux et suppléances Me 8-10 h.

Une partie de l'année sera consacrée à un approfondissement de la normalité du fonctionnement de divers systèmes sensorimoteurs afin de bien situer une approche théorique et expérimentale des problèmes posés par les suppléances proposées à l'enfant handicapé.

G. CELLIERIER

A2a Epistémologie génétique II Lu 18-20 h.

Thèmes centraux du constructivisme. Leurs prolongements actuels en psychologie cognitive.

G. CELLIERIER

A2b Cybernétique Lu 16-18 h.

Théories et modèles à flux d'information des processus cognitifs.

J.-D. DE LANNOY

B2b Questions approfondies de psychologie générale: les théories de l'apprentissage Me 10-12 h.

Confrontation des principales théories et des principaux modèles de l'apprentissage en référence à deux paradigmes: les méthodes d'apprentissage programmé et les méthodes de thérapie du comportement.

J.-D. DE LANNOY

B2c Eco-éthologie des primates non humains Je 10-11 h.

- I. Les concepts fondamentaux de la sociobiologie; leur applicabilité à l'étude du comportement social des primates.
- II. Les déterminants écologiques des organisations chez les primates.
- III. Le comportement comme critère taxonomique chez les anthropomorphes.

J.-D. DE LANNOY

B1b Ethologie de l'enfance Je 14-16 h.

1. Les relations entre éthologie et psychologie dans l'étude du développement de l'enfant. 2. Ethologie de la reconnaissance de soi et d'autrui. 3. Communication non verbale et langage. 4. Ethologie de la cognition. 5. Développement des motivations. 6. Evolution des interactions sociales.

A. DE RIBAUPIERRE

D3a Approche différentielle du développement cognitif Ma 10-12 h.

Le cours vise à comparer différentes approches du développement cognitif, tant du point de vue méthodologique que théorique, et tente de démontrer la nécessité d'une utilisation conjointe de la méthode psychogénétique et de la méthode différentielle. Le problème des décalages horizontaux sera évoqué et en particulier l'obstacle méthodologique qu'ils représentent pour la comparaison des résultats à différentes épreuves opératoires.

Seront passées en revue quelques-unes des recherches (principalement francophones) ayant mis en évidence la variabilité inter- et intraindividuelle du développement opératoire, et ayant tenté une mise en relation entre variables différentielles (par exemple dépendance-indépendance à l'égard du champ). Certaines approches du courant cognitiviste américain, en particulier celles qui visent à un rapprochement entre la psychologie expérimentale et la psychologie différentielle, seront également discutées.

W. DOISE**B1a L'explication en psychologie sociale**

Ve 10-12 h. et 16-18 h.
Jusqu'à mi-février 1987

Une première partie du cours portera sur les différents niveaux d'analyse en psychologie sociale: le niveau intra-individuel, le niveau inter-individuel, le niveau positionnel et le niveau de l'idéologique. Une deuxième partie appliquera plus spécialement ce cadre d'analyse à l'étude du développement de l'intelligence.

W. DOISE, G. MUGNY et NN**B2a Représentations sociales
et thèmes actuels en psychologie sociale**

Ve 10-12 h. et 16-18 h.
A partir de mi-février 1987

L'étude des représentations sociales comprendra notamment l'étude des représentations de la psychanalyse, de l'intelligence et de son développement, des différences entre sexes. Différentes méthodes de l'étude des représentations sociales seront exposées et quelques recherches actuelles dans d'autres domaines seront également présentées.

A. ETIENNE**A2c Ethologie cognitive**

horaire à fixer

Le cours aborde de manière comparative les aspects cognitifs du comportement dans le domaine physique (thème principal: espace) et social (thème principal: communication). Des exemples détaillés de l'organisation cognitive propre à certaines espèces sont donnés à plusieurs niveaux zoologiques d'un point de vue synchronique, phylogénétique et ontogénétique, en tenant compte des conditions écologiques et sociales dans lesquelles les espèces concernées vivent et ont évolué.

M. FLUCKIGER, K. KLAUE**C2a Psychogenèse des perceptions et environnement**

Ma 16-18 h.

Après une revue théorique et critique de travaux classiques décrivant la genèse de conduites élémentaires d'interaction immédiate avec le milieu, on envisagera le fonctionnement perceptif d'un point de vue intermodalitaire. Cette approche aboutira à l'étude des systèmes d'attribution de significations et des mécanismes impliqués dans la perception de l'environnement naturel.

Dans le cadre de la relation homme-environnement sont abordés les concepts de territorialité, d'espace personnel, de proxémie et de carte mentale. L'apport de la psychologie de l'environnement pour la compréhension de l'espace construit sera montré en relation avec une analyse critique de la notion même d'espace.

Ce cours comprendra trois parties:

1. Travaux classiques: Held, Gibson, Rock, Victor, Bower, Fantz, etc.
2. Développement des perceptions visuelle et auditive: approche genevoise et d'autres écoles (Bresson, Vurpillot, Paillard, Jeannerod, Michon).
3. Approche génétique en perception visuelle et tactile: Grands courants épistémologiques: Piaget, Gibson, école soviétique. Analyse de données expérimentales récentes: Bower, Rose, Bridger, Meltzoff, etc.

M. FLUCKIGER**D3c La perception de l'image et l'imaginaire**

Lu 10-12 h.

Le cours présente quelques principes de base sur le fonctionnement des perceptions. Après avoir analysé les possibilités qu'offrent les supports bi-dimensionnels dans la restitution de la réalité environnante, nous examinerons l'image picturale et télévisuelle comme production de l'imaginaire. De nombreux exemples concrets seront étudiés pour dégager un ensemble de règles d'organisation spatiale et temporelle des messages visuels permettant la transmission de créations imaginatives.

Cette démarche permet de renouveler les définitions classiques de l'imaginaire et examine l'impact d'une approche expérimentale de l'image photographique par comparaison avec le dessin et la peinture.

Les possibilités de passage d'un texte narratif à des séquences filmiques sont étudiées du point de vue du producteur.

P. FRIGNANI**UVD18 Techniques audiovisuelles
dans la recherche et l'enseignement**

Lu 14-16 h.

Le cours a comme but de fournir un ensemble de connaissances théoriques et pratiques sur les possibilités d'exploitation des différents moyens audiovisuels dans la formation, l'enseignement et la recherche. Les techniques audiovisuelles et la collecte des données en recherche psychologique et pédagogique. Substitution, extension et consolidation des notions et expériences. La composition de messages audiovisuels à but didactique. L'exploitation psychopédagogique de la diffusion.

G. GARRONE, D.-C. SAMITCA, F. LADAME**UVD16 Théorie et pratique de l'approche bio-psycho-sociale
des troubles psychiques et/ou émotionnels**

Ma 8-11 h.

Les cours et les démonstrations/exercices cliniques/thérapeutiques visent à introduire les étudiants à une vue intégrée bio-psycho-sociale (paradigme engelian) des troubles psychiques/émotionnels.

La dialectique, à niveaux multiples, de l'interaction individu-niche écologique sociale sera analysée. Les problèmes de la vulnérabilité individuelle, des situations de vulnérabilité, du stress et des facteurs protégeant des suites du stress seront détaillés.

Le champ et les modalités de l'action préventive et curative de la psychologie clinique seront décrits à la lumière des développements les plus récents dans ce domaine.

Ch. GILLIERON**A1c Méthodologie II: Observation et études de cas**

Alors que les méthodes quantitatives visent souvent à inférer des types à partir de données obtenues sur un groupe, la méthodologie qualitative tend plutôt à partir de la comparaison de cas individuels pour obtenir des descriptions elles aussi considérées comme typiques. Les problèmes classiques de validation (planification, échantillonnage, analyse des données) peuvent ainsi être abordés de manière contrastée. L'accent sera mis sur le choix des descripteurs et l'élaboration des modèles, les comparaisons temporelles et les problèmes de fidélité.

H. GRUBER

A1a La pensée créatrice

Etude de la pensée créatrice au moyen d'une approche cognitive des systèmes en évolution (analyse de cas). Cette approche émerge des études faites en psychologie génétique et en psychologie cognitive, mais traite plus spécifiquement de processus tels que l'individuation et l'innovation. Quelques thèmes qui seront abordés dans ce cours :

Evolution et interaction entre trois sous-systèmes inhérents à tout processus créatif : les connaissances, les buts et les affects. Rôle de la métaphore, de l'imagerie, etc. dans la pensée créatrice. Emergence et résolution de problèmes. Etapes de la construction d'un travail créatif et rapports entre l'universel et l'unique.

H. GRUBER

15a Psychogenèse des connaissances, et leur actualisation dans l'accomplissement de tâches particulières

Lu 10-12 h.

Ce cours porte sur les fondements théoriques de la recherche en psychologie génétique. Afin de mieux comprendre l'optique selon laquelle Piaget et ses collaborateurs ont construit leurs expériences, nous nous proposons de traiter en profondeur les mécanismes psychologiques qu'ils visaient à élucider, soit : la construction, l'organisation et la majoration des connaissances au cours de la genèse. Nous aborderons des notions telles que structures, constructivisme, équilibration...

Comme par ailleurs le psychologue expérimentaliste se trouve en réalité toujours confronté à des sujets accomplissant des tâches particulières, ce cours vise également à traiter des mécanismes en jeu dans l'actualisation des connaissances à titre de moyens (ou d'outils) pour réussir ces tâches (atteindre un but ou comprendre un phénomène). Nous aborderons des notions telles que représentations ad hoc, contrôle ou évaluation de ses propres actions par le sujet... Ces propos seront illustrés à travers l'étude de différentes catégories de la pensée (le nombre, l'espace...).

C.-A. HAUERT

TP2 Travaux pratiques de psychobiologie

Lu 13-16 h.

A la faveur de l'approche théorique et expérimentale de quelques conduites, ces travaux pratiques initient les étudiants aux divers domaines et techniques de la psychobiologie. Ces travaux pratiques ont lieu par petits groupes, quelques séances communes de synthèse étant prévues au cours de l'année.

R. HENNY

UVD10 Clinique de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Je 12-14 h.

Cet enseignement est conçu dans le cadre du deuxième cycle pour les étudiants se préparant à la clinique de la pathologie du développement. Conçu sous forme de cours qui visent à l'intégration de données concrètes à une élaboration théorique et métapsychologique centrée sur les conceptions psychanalytiques freudiennes. Concrètement, l'étudiant est mis en contact avec la réalité clinique à la faveur de documents vidéoscopiques et, partant de cette observation, l'enseignant développe une conception psychodynamique et structurale de la pathologie clinique de l'enfant et de l'adolescent.

Les grandes têtes de chapitre sont : les variations de la normale; les troubles réactionnels; les névroses; les psychoses et les dysharmonies évolutives; les troubles psychosomatiques de l'enfant et de l'adolescent.

A. HENRIQUES

A3b Apprentissage opératoire et didactique

horaire à fixer

En partant d'une réflexion sur la relation entre enseignant et enseigné, analyse de différents types de didactique scolaire.

Thèmes à traiter :

- Apprentissage et transmission des connaissances, exemples de didactique découlant de l'associationnisme et celle inspirée de la psychologie génétique.
- L'apprentissage et les apprentissages, développement psychogénétique et élaboration des programmes scolaires.

Les thèmes sont proposés aux étudiants qui, sur la base des lectures faites, participent à la discussion.

A. HENRIQUES

UVA1 Examen opératoire orienté vers l'examen de l'élève

horaire à fixer

Etablir un diagnostic du raisonnement de l'élève à partir des «épreuves opératoires». Analyse de la cohérence du raisonnement et des procédures utilisées : interprétation de ces données pour comprendre les difficultés scolaires rencontrées. Recherche des solutions individuelles.

Soutien pédagogique et rééducation du raisonnement. Essai d'application du langage LOGO comme appui et soutien dans le contexte de rééducation.

NN

D1b Processus d'innovation scolaire

(cours de la section des Sciences de l'éducation)

Je 16-18 h.

Analyse «dynamique» des mécanismes organisationnels et interpersonnels et de leur influence sur les tentatives d'innovation éducationnelle. Etudes des cadres théoriques appropriés et des recherches empiriques récentes.

Chaque participant aura à élaborer, exécuter et analyser de près un projet de micro-innovation au sein de l'établissement dans lequel il travaille.

M. MAQUARD

UVD7 Troubles du langage chez l'enfant

Me 14-16 h.

Cours: Après une étude critique des modes diagnostiques utilisés, un rappel des limites relatives du normal et du pathologique en la matière, description des grands syndromes : troubles et retards d'articulation de parole et de langage.

C. MATHYER

UVD4 Approche gestaltiste en thérapie relationnelle

Ve 8-10 h.

Historique et contenu des thérapies relationnelles. Bases théoriques et méthodologiques de la Gestalt-théorie et de la Gestalt-thérapie. La dynamique des besoins et les facteurs figure-fond. Notions thérapeutiques-clé telles que : l'impasse, la réurrence, la projection, la confluence, la rétroflexion, la déflexion, etc.

La conception et le traitement de la névrose en thérapie relationnelle et en Gestalt.

Au cours-séminaire, compléments théoriques en fonction des approches de Reich, Loewen, Berne, Harris, la bioénergie et l'analyse transactionnelle. Cas thérapeutiques tirés de thérapies Gestalt.

Méthodologie des approches gestaltistes en groupe et en thérapie individuelle.

P. MESSERLI

C1c Aspects neuropsychologiques de la prise d'informations sensorielles

Lu 10-12 h.

Par une confrontation entre d'une part les données de la psychologie expérimentale et d'autre part par celles de la pathologie humaine et animale on dégage les facteurs neurobiologiques intervenant dans la prise d'information visuelle, tactile et auditive. Les relations existant entre les différentes modalités perceptives et leur intégration dans la préhension, la locomotion et la posture sont également étudiées. L'approche expérimentale des phénomènes permet d'aborder des problèmes méthodologiques, notamment ceux posés par des techniques telles que la tachistoscopie et l'écoute dichotique.

J. MONTANGERO

A1b Les modèles explicatifs piagétiens

Ve 8-10 h.

I. Les principaux modèles explicatifs successivement élaborés: Décentration intellectuelle et coopération. L'adaptation cognitive. L'analyse structurale. Nouveaux développements du parallèle entre activités psychologiques et organiques et dernier modèle d'équilibration. Les deux formes d'abstraction et la nouvelle conception des relations entre connaissances logico-mathématique et physique.
II. Exemple d'évolution de concepts explicatifs au cours de l'élaboration de l'œuvre de Piaget (des années 1920 aux années 1970): La notion de structure. L'idée d'évolution dirigée et d'équilibration. Deux concepts «caducs»: égocentrisme et intuition.

III. Une des raisons de la productivité incessante de Piaget: le dépassement des oppositions.

IV. Conclusion: Peut-on définir le «noyau» de la théorie piagétienne conçue comme un «programme de recherche»?

P. MOUNOUD

C2c Le mouvement et son contrôle

Me 8-10 h.

Au travers de l'étude de certains mouvements élémentaires tels que les mouvements de préhension, de pointage, de positionnement et de poursuite, cet enseignement mettra en évidence les problèmes relatifs à l'organisation et au contrôle de ces mouvements, à leur développement et à leur acquisition. Diverses théories explicatives seront également abordées.

G. MUGNY et coll.

TP5 Travaux pratiques en psychologie sociale

Travaux pratiques de psychologie sociale du développement cognitif et de l'étude des représentations sociales.

M. MUHLETHALER

UVC1 Neurophysiologie

Ve 10-12 h.

Ce cours a pour but d'approfondir certains chapitres déjà abordés lors du premier cycle. Dans un premier temps on traitera du contrôle moteur. Après quelques rappels sur la physiologie musculaire, les réflexes et l'intégration au niveau spinal on élaborera progressivement jusqu'à la programmation motrice et au mouvement volontaire. Suite à la description du système oculomoteur et du contrôle postural on introduira une perspective plus générale d'intégration sensorimotrice. On discutera par ailleurs de travaux expérimentaux et théoriques concernant la plasticité dans les systèmes moteurs ainsi que de modèles tentant d'expliquer l'ensemble de la motricité.

Dans une deuxième période, et en fonction du temps disponible, on pourra par ailleurs envisager de traiter d'autres chapitres pour lesquels les étudiants manifesteraient un intérêt particulier.

A. MUNARI

D1a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation

Ma 10-12 h.

Le psychologue ou le pédagogue exerce sa profession le plus souvent au sein d'une institution, où il peut être appelé à intervenir en tant que conseiller, animateur, chercheur ou «expert» dans une institution éducative. De telles pratiques, effectuées le plus souvent en équipe, ne peuvent faire l'économie d'une réflexion méthodologique approfondie, portant sur le processus même de leur déroulement et sur leurs implications institutionnelles, sous peine de manquer les objectifs qu'elles se proposent d'atteindre. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments nécessaires à une telle réflexion.

A. MUNARI

D1c Exemples d'analyse d'une institution

horaire à fixer

En se référant à l'analyse d'un certain nombre de cas réels, ce séminaire pratique se propose de mettre au point les principes méthodologiques de base d'une stratégie d'analyse des institutions éducatives.

(N.B.: Ce séminaire ne peut pas être suivi en dehors du certificat D1.)

N. NICOLAIDIS

UVD11 Théorie psychanalytique générale

Ma 8-10 h.

La représentation de l'appareil psychique.

A. PAUNIER, A. de RIBAUPIERRE,
Ch. ROBERT-TISSOT, E. SCHMID-KITSIKIS

**TP3 Travaux pratiques de psychologie clinique :
Introduction à l'investigation psychologique**

Lu 13-16 h.

Etude technique et théorique des instruments de l'investigation psychologique de l'enfant.

J. RICHARD

UV8 Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie Lu 8-10 h., tous les 15 j.

Cet enseignement comprend trois parties :

- a) Introduction générale à la neuropsychologie. Méthodes d'examen et vocabulaire neuropsychologique.
Cette approche se fait sous forme de présentations télévisées commentées de patients.
- b) Etude des principaux problèmes cliniques concernant la mémoire, le langage, les praxies et les gnosies et des divers syndromes corticaux (frontal, temporal, pariétal, etc.) à partir de présentations cliniques complétées d'exposés théorique.
- c) Confrontation aux situations les plus importantes rencontrées dans la pratique de l'aphasiologie. Les étudiants sont amenés à examiner à leur tour divers types de patients aphasiques et à suivre la démarche qui va d'un diagnostic positif de l'aphasie à la prise en soins logopédiques.

J. RICHARD

UV12 Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé Je 8-10 h.

Cet enseignement a d'abord pour but de décrire et analyser la modification, l'apparition et l'évolution, dans la deuxième partie de l'existence, de comportements de l'adulte, qui s'insèrent dans les limites imposées au système nerveux et aux fonctions, par les facteurs génétiques d'une part, et par les facteurs sociaux déterminés par l'environnement d'autre part.

Il prévoit de montrer comment la psychologie de l'âge avancé s'inscrit dans une science plus générale du développement et en est arrivée à élaborer une méthode propre qui, basée sur les faits de sénescence, permet d'envisager différemment les problèmes comportementaux observés à d'autres âges de la vie.

Il comporte également la description et l'illustration des aspects les plus habituels de la psychopathologie du patient âgé.

Ch. ROBERT-TISSOT

**D3b Méthodes d'observation du jeune enfant :
recueil, analyse et interprétation** Me 8-10 h.

Etude de différentes approches théoriques (méthodes expérimentale et clinique, approche éthologique, behaviorale, psycho-sociologique, psychanalytique) sous l'angle de leurs relations et apports à l'observation.

Présentation de méthodes de recueil et d'analyse des données d'observation, sensibilisation aux biais et enjeux de l'observation, analyse critique de documents d'observation.

Les illustrations proposées dans le cours porteront essentiellement sur l'enfant d'âge préscolaire et le bébé.

F. ROSSEL

UV13 Techniques projectives 1 Ve 16-18 h.

Introduction générale aux tests de personnalité : les tests analytiques (questionnaires), les tests projectifs : méthodes constructives (ex. le village), interprétables (ex. TAT, DPI), constitutives (ex. Rorschach).

Initiation au Rorschach selon la méthode «classique» inspirée de la théorie de la

Forme (cotation). Auteurs de référence : E. Bohm, D. Anzieu, N. Rausch de Traubenberg.

L'enseignement théorique sera documenté par des exemples particulièrement illustratifs, choisis également en raison de leur opposabilité. Exemples : débilité simple/psychose infantile; syndrome psycho-organique/absence de syndrome psycho-organique; psychose/non psychose.

Introduction théorique au TAT (Thematic Aperception Test de Murray); analyse du discours sur la base de critères perceptifs, logiques et syntaxiques (organisation des données temporelles, formulations se rapportant à la réciprocité, etc...). Ces bases élémentaires seront enseignées à l'aide de protocoles paradigmatisques et de ce fait même non-exhaustifs.

F. ROSSEL

UV14 Techniques projectives 2

Ve 10-12 h.

(Suite du cours UV13.)

Etude approfondie d'une série de cas investigués à l'aide du Rorschach et du TAT; dépouillement «classique» et interprétation psychanalytique suivant en cela les travaux de R. Schafer, V. Shentoub, S. Blatt, P. Lurner.

Premier trimestre : différentes organisations psychotiques. Deuxième trimestre : différents organisations d'états-limites. Troisième trimestre : organisations névrotico-normales

La classification retenue est essentiellement celle de J. Bergeret enrichie des apports de O. Kernberg, Kohut, etc...).

NN

C1b Neuropsychologie expérimentale et développementale

Je 10-12 h.

K.R. SCHERER

UV15 Psychologie de la communication affective

Je 16-18 h.

Cet enseignement met l'accent sur les utilisations socio-émotionnelles du langage et de la communication non verbale dans le cadre de l'interaction sociale. Les séminaires aborderont le rôle que jouent les états affectifs dans la détermination de diverses caractéristiques du discours et surtout de l'emploi de signaux non verbaux. Seront également traités les aspects normaux et pathologiques ainsi que les perspectives phylogénétique et ontogénétique. De plus, les rapports entre locuteurs et les processus de synchronisation seront illustrés. Du fait du rôle primordial que jouent les aspects extralinguistiques et paralinguistiques dans un tel contexte, des ateliers intensifs seront consacrés à la méthodologie de la mesure de ces caractéristiques de la communication vocale et non vocale (comme le codage de l'expression faciale et l'analyse de la voix). Pour conclure, un atelier traitera des possibilités d'application de ce genre d'études à des contextes réels.

E. SCHMID-KITSIKIS

D3c Clinique du fonctionnement mental

Lu 16-18 h.

Analyse psychodynamique du développement mental selon une approche affectivo-cognitive. Les fonctionnements de la pensée et leurs significations évolutives. Perspective clinique et métapsychologique. Réflexion sur la démarche et la signification de l'investigation et de l'intervention à caractère psychologique.

A. SINCLAIR**D2a Les processus d'acquisition du langage**

Ma 12-14 h.

Description de l'acquisition du langage pendant les trois premières années : Prélangage : développement cognitif, évolution de l'imitation, le babillage, la communication non-verbale; période des holophrases, contenu et forme phonologiques; période des énoncés à deux et plusieurs éléments; contenu et structure.

Semestre d'été: recherches récentes portant sur cette période; méthodologie et théories interprétatives.

H. SINCLAIR**D2b Modèles linguistiques et modèles psychologiques**

Je 10-12 h.

Tendances nouvelles en linguistique et leur importance quant aux théories de l'acquisition.

Semestre d'été: recherches récentes, méthodologie.

T. VERGOPOULO**UVD17 Dynamique de groupe**

Lu 8-12 h.

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un enseignement classique de transmission de connaissances par le discours de l'enseignant aux enseignés, mais d'un «groupe expérientiel» où la parole est le moyen essentiel de communication, le contenu n'est pas prévu, anticipé ou programmé puisqu'il s'agit d'associations libres des participants. A partir des interactions effectuées dans le groupe, l'animatrice désignée met en évidence les mécanismes internes et inhérents au groupe, ainsi que tous les mouvements progressifs ou régressifs qui apparaissent dans la dynamique sous-jacente de chaque séance.

Progressivement, tous les participants sensibilisés à cette expérience assument, d'après leur degré d'implication personnelle dans le groupe, le rôle de comprendre et d'expliquer le comportement groupal ainsi que leur vécu personnel dans un groupe. (Il s'agit d'un cours-séminaire avec travaux pratiques.)

VINH BANG**A3a Applications de la psychologie génétique
au domaine scolaire**

Ma 16-18 h.

L'objectif sera double: 1) formation du psychologue conseil et 2) formation du chercheur en psychologie génétique.

Définir les problèmes qui se posent au niveau de l'élève dans le cadre scolaire; problèmes relatifs à l'acquisition des notions et à l'élaboration des connaissances.

Etude des procédures didactiques mettant en jeu les mécanismes opératoires dans les apprentissages scolaires. Analyse des processus d'acquisition et recherche de solutions psychopédagogiques.

VINH BANG**A4a L'étude du développement et la mesure du développement
Approche méthodologique**

Lu 16-18 h.

Planification des recherches. Analyse des situations expérimentales. Méthode génétique comme méthode comparative. Bases théoriques et procédures d'élaboration de «l'échelle opératoire». Etude comparée des différents modes de mesure du développement.

P. VIVIANI**C2b Psychologie mathématique : techniques
de formalisation et de modélisation en psychologie**

Ma 10-12 h.

La mesure des sensations. Généralités. Différents types d'échelles et de techniques expérimentales. Seuils sensoriels absolu et différentiels. La psychophysique fechnerienne.

Analyse des comportements de choix. Loi des jugements comparatifs de Thurstone. Théorie du choix de Luce. Théorie de la détection du signal.

Les temps de réaction. Temps de réaction simples. Modèles de décomposabilité. Temps de réaction de choix: faits et modèles.

D. VOELIN**A4c Signification des épreuves opératoires**

Lu 10-12 h.

L'examen opératoire est une investigation des conduites cognitives du sujet considérées dans leur évolution. La signification de ses instruments (épreuves opératoires) sera discutée dans le cadre théorique et expérimental des recherches originales de la psychologie génétique à partir desquelles ils ont été tirés. Seront présentés des aspects théoriques et techniques des épreuves et des conduites qu'elles permettent de mettre en évidence: mécanismes et instruments cognitifs; liens entre les différentes structurations du réel au cours du développement («domaines cognitifs» et liens entre les épreuves); analyse et interprétation des protocoles («patterns» de réponses); problèmes liés au passage des expériences en psychologie génétique à des techniques d'examen opératoire.

D. VOELIN**TP1 Travaux pratiques de psychologie
génétique : examen opératoire**

horaire à fixer

Objectif: familiarisation (pratique dans les écoles) avec les aspects techniques et théoriques des épreuves opératoires: méthode d'interrogation, prise du protocole, analyse et interprétation des protocoles, mise en relation des conduites observées dans une même épreuve et à travers plusieurs épreuves différentes, synthèse sur le raisonnement d'un enfant interrogé.

Au semestre d'été les TP peuvent se poursuivre par un approfondissement de thèmes concernant soit les épreuves elles-mêmes, soit des aspects du raisonnement des sujets, selon l'intérêt des étudiants.

J. VONECHE**B1c Sociogenèse et ontogenèse**

Lu 9-10 h.

Etude de la socialisation et des changements conceptuels du terme de 1939 à aujourd'hui.

Après avoir retracé le passage de la socialisation du statut d'enjeu de politique sociale à celui d'entreprise scientifique autonome, le cours explore les différentes significations de la participation sociale des enfants et des adultes et montre comment une forme de participation en vient à prendre la place d'une autre au cours du développement.

J. VONECHE

**B2c Questions approfondies
de psychologie de l'enfant et de l'adolescent**

Lu 16-20 h.

Sujet: S.L. Rubinstein et les fondements philosophiques de la psychologie soviétique de l'enfant et de l'adolescent.

Contenu: A travers les tours et les détours de l'histoire de la psychologie soviétique, Rubinstein a réussi à présenter une synthèse intéressante sinon acceptable entre théorie psychologique, essentiellement pavloviennne, et exigences idéologiques de l'orthodoxie marxiste-léniniste. En ce sens, l'étude de ce cas constitue une introduction idéale aux relations entre science et idéologie en psychologie.

G. WEINSTEIN

UV6 Approches psychodynamiques de l'intervention

Je 10-12 h.

Théorie et illustration pratique de méthodes psychothérapeutiques à caractère analytique chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

ENSEIGNEMENTS POST-LICENCE *

W. DOISE et G. MUGNY

Je 10-12 h.

Séminaire de psychologie sociale

Recherches actuelles en psychologie sociale expérimentale. Exposés et travaux des membres sur les progrès récents de l'étude des relations intergroupes, des liens entre interaction sociale et développement cognitif, des processus d'influence sociale.

H. GRUBER, G. CELLIER, A. ETIENNE
C. GILLIERON, M. BOVET, J. MONTANGERO

Séminaire sur les modèles cognitifs

Je 17-19 h.

(Egalement ouvert, à titre de série de conférences, aux étudiants intéressés des 1er et 2ème cycles.)

Exposé des travaux et des recherches récents — ou en cours — par des chercheurs et théoriciens invités, ainsi que par des membres de la faculté, sur les thèmes suivants:

- les développements actuels en psychologie cognitive et génétique,
- la pensée créatrice.

Les conférences seront toujours suivies de discussions avec les participants au séminaire.

P. MOUNOUD, A. BULLINGER, M. MUHLETHALER,
M. FLUCKIGER, C.A. HAUERT, P. VIVIANI

Séminaire de psychobiologie du développement

Lu 17-19 h.

Présentation et discussion de recherches en cours ou de problématiques actuelles de la psychologie du développement.

A. MUNARI et invités

Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation

selon programme

Présentation et discussion des apports théoriques et méthodologiques des divers courants de recherche s'intéressant à la relation que l'homme entretient avec les différents domaines et formes du savoir.

K.R. SCHERER

Séminaire de socio-affectivité

horaire à fixer

Exposés et rapports d'études actuelles et conférences présentées par des chercheurs invités.

E. SCHMID-KITSIKIS, N. NICOLAIDIS

Théorie et clinique du fonctionnement psychique

Ve 18-20 h.

Exposés et travaux des enseignants, des participants au cours et de spécialistes sur les progrès récents concernant un thème (choisi annuellement) dans le domaine de la psychologie et de la psychopathologie du fonctionnement psychique.

H. SINCLAIR et coll.

Séminaire de psycholinguistique

horaire à fixer

Discussion des recherches récentes des psycholinguistes et présentation de tendances théoriques nouvelles. Comparaison des théories linguistiques formelles et fonctionnalistes, ainsi que des hypothèses psycholinguistiques qui peuvent en être dérivées. Mise en place de nouvelles recherches des collaborateurs de la Section et leur insertion dans un cadre théorique.

VINH BANG

Séminaire de psychopédagogie

selon programme

Tendances et recherches nouvelles en psychopédagogie (conférences faites par des invités). Présentation et discussion des recherches en psychopédagogie. Chaque étudiant aura à présenter pour la discussion un travail de synthèse sur les thèmes abordés dans les conférences.

J. VONECHE, J.D. de LANNOY

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

horaire à fixer

Evolution des idées sur l'enfance, l'adolescence, la jeunesse et la famille en psychologie.

* Enseignements pour assistants, doctorants et psychologues déjà licenciés.